

Conseil municipal du 1^{er} mars 2018
Compte-rendu

Ouverture du Conseil municipal à 20h30.

Sont excusés :

- Valérie Lecointre donne procuration à Christine Renault
- Antoinette Cochard

Adoption du compte rendu du dernier conseil municipal à l'unanimité

Il est proposé d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Validation des avenants à différents lots pour la rénovation de la salle des fêtes de Rigné
- Adoption d'une motion contre la nouvelle carte de la réforme des zones agricoles défavorisées

Acceptation à l'unanimité.

➤ **Validation de la proposition de fourniture en gaz propane sur la commune**

Il est proposé au Conseil municipal de valider une proposition de fourniture en gaz propane sur la commune. A l'heure actuelle, la consommation gaz se fait auprès de deux fournisseurs : Antargaz et Butagaz. Ces derniers proposent des prix barèmes et selon les années, des remises commerciales variables. Séolis permettrait de regrouper la gestion de la consommation avec un prix fixe bien en dessous de celui proposé par les autres prestataires.

Adoption à l'unanimité.

➤ **Choix du prestataire pour la mise en place de sanitaires au Château du Bois Baudran**

Prestataire maçonnerie :

Concernant la maçonnerie, deux devis ont été demandés à deux prestataires, voici leurs propositions :

- **Ravalement Maçonnerie Thouarsais (RMT)** pour un montant de 23 994.82 € HT, soit 28793.78€TTC

- **Champeme** pour un montant total de 22 357.23 €HT soit 26 828.68 €TTC

Choix à l'unanimité de la proposition de Champeme et autorisation de signature des devis afférents.

Prestataire plomberie :

Concernant la plomberie, deux devis sont proposés :

- Meunier GC pour un montant total de 4 317.22 € TTC
- Gueret pour un montant total de 2 507.40 € mais certaines prestations manquantes à sa proposition

Choix de Meunier GC à l'unanimité et autorisation de signature des devis afférents.

Prestataire électricité

Un devis a été demandé à Thelina pour l'installation de l'électricité dans les sanitaires mais également dans les granges pour un montant total de **7 500 € TTC.**

Acceptation offre de Thelina, acceptation à l'unanimité à l'exception de l'abstention de Hervé Chauvin.

➤ **Validation devis électricité granges**

Il est proposé au Conseil municipal de valider le devis de Thelina pour ramener l'électricité dans les granges. Abstention de Hervé Chauvin.

➤ **Validation du prix d'acquisition du Château du Bois Baudron**

Il est proposé au Conseil municipal de valider le prix d'acquisition proposé par l'EPF pour un montant total de 223 481.28 €TTC. Le Conseil municipal doit entériner l'acquisition et donner compétence au Maire ou à son représentant pour signer l'acte de vente.

Acceptation à l'unanimité.

➤ **Validation des avenants aux différents lots pour la rénovation de la salle des fêtes de Rigné**

Suite au démarrage des travaux, et après quelques modifications, il est proposé au Conseil municipal de valider l'ensemble de ces modifications qui aboutissent à une moins-value globale de 3 505.65 € HT.

L'autorisation doit être donnée au Maire ou ses adjoints pour signer les avenants concernés.

Acceptation à l'unanimité et autorisation donnée pour la signature de ces avenants.

➤ **Motion contre la nouvelle carte de la réforme des zones agricoles défavorisées**

En accord avec la décision du Conseil communautaire du 6 février 2018, il est proposé au Conseil municipal de prendre une motion contre la nouvelle carte de la réforme des zones agricoles défavorisées.

Acceptation à l'unanimité.

➤ **Questions diverses**

- Présentation succincte du site internet désormais achevé et mettant en place de nombreuses nouveautés dont la pré-réservation en ligne des salles des fêtes mais aussi du Centre de loisirs
- Fête du 14 juillet : marché des producteurs, feu d'artifice, tour cycliste.

Clôture du Conseil municipal à 22h.